

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 29 NOVEMBRE 2023

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 29 novembre 2023*

Aujourd'hui, à treize heures quinze, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 22 Loi concernant l'expropriation

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.